



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 000 – Vol.3. - Décembre 2023

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.3 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.3 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

REVUE LES TISONS

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.3 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.3 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par
ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.3 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuestissions.bf>
lestissions@revuestissions.bf
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue,

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France); Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.3 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Table des matières

Éthique de la discussion et la question de la mobilité environnementale/climatique ... Roger TAMBANGA.....	15
Droits de l'homme et laïcité chez John Rawls ... Moussa MOUMOUNI	35
Le logicisme de Frege ... Alexandre MOYENGA	65
L'art comme expression d'une transcendance de l'esprit humain ... Adama MARICO & Élianne KY	91
Milieu organisationnel et attitude au travail : quel rapport entre bore- out et sens accordé au travail chez les agents de la DCGRH du ministère de la santé et des affaires sociales du Gabon ? ... Tessa MOUNDJIEGOUT.....	109
Transitions psychologiques et satisfaction des bénéficiaires des programmes d'accompagnement de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) du Togo ... Gnon-Batcha AGBA, Badji OUYI	135
La place du corps dans les métiers de la formation : les gestes et les postures au centre de l'activité du formateur en classe et dans l'atelier ... Raphael KONÉ.....	163
Perceptions sociales liées à la prise en charge de l'hypertension artérielle dans la commune d'Abomey-Calavi au Benin ... OLOUKOÏ Marcelline Dado, N'TCHA Ludovic K., TAOUEMA SANDA N'natta Bertin.....	183
Ordre, méthode et métaphysique chez Descartes ... TAFFA GUISO Issaka	205
Discours politiques et traitements médiatiques sur les migrations subsahariennes en France ... Fodié TANDJIGORA, Brema Ely DICKO	227



L'art comme expression d'une transcendance de l'esprit humain

*Art as an expression of a transcendence of the human
spirit*

MARICO Adama, *Maître-Assistant*
Élianne KY, *Maître-Assistant*
École Normale Supérieure de Bamako

Article disponible en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Pour citer cet article

MARICO Adama, KY Élianne, 2023, « L'art comme expression d'une transcendance de l'esprit humain », Revue LES TISONS (RISHS), Vol.3, N°000, Décembre, p. 91-107.

Résumé : L'esprit est présenté comme une substance immatérielle qui sert de support à la pensée, à la perception et à l'affectivité. Partant de ce constat, l'esprit ne peut se manifester qu'à travers un être qui réfléchit à partir de ses propres représentations à la fois objectives et affectives. De ce fait, l'homme est habité à la fois par la raison et la sensibilité à partir desquels il donne une orientation à sa vie et sa société par le canal des inventions. De ce fait, il est clair que l'esprit prend son vrai sens dans l'art. On peut d'ailleurs affirmer que celui-ci est le résultat du déploiement de l'esprit. Les civilisations humaines se manifestent ainsi à partir de ce déploiement de l'esprit de créativité qui produit les œuvres d'art en témoignant l'ascendance de l'esprit sur la nature. Les productions dans le domaine de la peinture, de la sculpture, de la poésie, de la musique, etc., viennent signifier que l'esprit humain transcende la nature. Dans cette perspective, l'art devient une activité qui façonne la matière de sorte qu'elle exprime une volonté, un sentiment, une idée et même une force transcendante.

Mots clés : Esprit, raison, substance, représentation, sensibilité.

***Abstract:** The mind is presented as an immaterial substance which serves as a support for thought, perception and affectivity. Based on this observation, the mind can only manifest itself through a being who reflects from his own representations which are both objective and affective. As a result, man is inhabited by both reason and sensitivity from which he gives direction to his life and his society through inventions. Therefore, it is clear that spirit takes its true meaning in art. We can also affirm that this is the result of the mind deployment. Human civilizations thus manifest themselves from this deployment of the creativity spirit which produces art works by witnessing the spirit ascendancy over the nature. Productions in the painting field, sculpture, poetry, music, etc., mean that the human spirit transcends nature. In this perspective, art becomes an activity that shapes matter so that it expresses a will, a feeling, an idea and even a transcendent force.*

***Keywords:** mind, representation, reason, sensibility, substance.*

Introduction

Du latin « transcendere », qui signifie « franchir », « surpasser » le mot transcendance traverse toute l'histoire de la philosophie. Il change parfois de contenu selon les époques ou selon les auteurs. Mais dans sa signification la plus connue, il fait allusion à ce qui dépasse l'expérience. De ce fait, il est bien de se demander s'il convient de l'utiliser pour parler d'une œuvre produite par l'esprit humain. La réponse à une telle interrogation apparaît d'emblée positive, puisque si l'art existe que par la manifestation de l'esprit humain, il est clair que celui-ci ne se manifeste pas chez tous les humains de la même manière et au même degré. Il est clair que certains hommes sont plus talentueux que d'autres. Ainsi, l'art permet l'expression des individualités.

Rappelons que depuis l'antiquité, l'art est considéré comme un domaine important de la philosophie. Il convient tout de même de dire que l'antiquité n'a pas connu une œuvre spécifique qui traite ce domaine, mais il est certain que chez Platon, chez Aristote comme chez Plotin, l'art apparaît dans les écrits de façon dispersée. Chez Platon par exemple, nous rencontrons ses pensées esthétiques dans les *Lois*, dans le *Banquet*, dans la *République*, dans le *Phèdre*, dans le *Timée*, etc. Quant à Aristote, il exprime sa vision esthétique à la fin de la *Métaphysique*, dans *La politique* et dans *la poétique*, pendant que Plotin parle de l'art dans les *Ennéades*. Ce qui signifie que l'art a été bien pris en compte par la philosophie antique, qui le conçoit comme un moyen permettant à l'homme d'instituer l'ordre, comme le moyen d'une élévation et d'une purification de l'âme.

Les pensées philosophiques modernes et contemporaines conçoivent également l'art comme un déploiement de l'esprit. Les pensées kantienne, hégélienne, heideggerienne sont l'expression de cette réalité, une réalité qui voit dans l'art, une manifestation de l'esprit. C'est justement ce qui évoqué dans la pensée esthétique de Hegel. À la suite de Hegel, Ivan Gobry (2003, p.23.) affirme que l'œuvre d'art « constitue pour l'esprit humain comme un miroir permanent, un portrait qui se renouvelle avec les initiatives et les générations ». Pour ce penseur, par l'esprit de création et de

créativité, l'homme apparaît dans le vaste réservoir, comme un être exceptionnel, un être qui au lieu de se soumettre à la nature, transforme celle-ci en sa guise. Cette transformation de la nature se modifie selon les époques, puisque toutes les époques produisent selon les conditions qui orientent les actions humaines. Dans ce sens, l'art ne devient plus « un facteur de beauté, mais révélateur d'esprit » Ivan Gobry, (2003, p.26.). Il nous met dans une disposition qui nous révèle à nous-mêmes en nous offrant une réalité qu'on est capable de transcender. On pourra lire chez Sigmund Freud que

L'art aboutit par une voie spécifique à une réconciliation des deux principes. L'artiste est originellement un être, qui s'écarte de la réalité, parce qu'il ne peut se familiariser avec le renoncement à la satisfaction des pulsions que la réalité exige avant tout, un être qui dans le domaine de l'imagination laisse libre cours à ses désirs érotiques et ambitieux. Mais il trouve le chemin du retour de ce monde imaginaire vers la réalité : grâce à des dons particuliers. (Sigmund Freud, 1952, p. 236.)

De ce fait, aborder la question de l'art comme une transcendance de l'esprit sur la nature, c'est s'interroger sur la capacité de l'art à pouvoir conduire l'esprit humain. Ainsi, doit-on dire que l'art est seulement le produit de l'esprit humain ? autrement dit, l'art n'est-il pas le produit de la volonté et de la possibilité démiurgique de l'homme ? Peut-on dire que la pratique artistique réconcilie la raison et le sensible ?

Tels sont les problèmes dominants de cette réflexion, qui selon nous s'inscrivent dans une problématique philosophique qui a traversé toutes les époques de l'histoire de la philosophie. L'on se fait déjà hypothèse que l'art répond à une soif intérieure de l'homme et permet le progrès de l'esprit humain. Notre objectif consiste ici à établir un lien entre le progrès de l'art et la réalisation de l'esprit humain. Notre méthode se veut analytique.

1. L'art comme une manifestation de la réalité sensible

L'histoire de l'art nous laisse voir plusieurs étapes de sa manifestation. Dans ses origines, il est considéré comme étant à la

fois une admiration et une pédagogie. En réalité, l'art à vocation de toucher à la fois les sens et les émotions. Il éveille la conscience des peuples. Dans une certaine mesure, l'art peut se définir comme un ensemble de procédés permettant d'obtenir un résultat déterminé. Il est un savoir et un savoir-faire à partir duquel un être humain laisse voir ses compétences. La création artistique suppose une originalité à partir de laquelle le sujet-humain expose ses vues et sa volonté. De ce fait, lorsque l'art se manifeste dans les traditions, exprime toute la volonté d'un peuple.

Dans cette perspective, il se révèle comme un mode d'existence des êtres humains dans les différentes phrases de leur existence. Autrement dit, l'art dans sa compréhension la plus banale, se laisse voir comme un acte de la culture fondé sur la sensibilité des humains dans les différentes phrases de la civilisation, et guidé par un esprit de créativité qui l'oriente. Pris dans cette assertion, l'art peut paraître comme une ontologie, c'est-à-dire comme étant inscrit dans l'existence même de l'homme dans la mesure où il n'apparaît plus comme une représentation de la nature mais, comme un dépassement de cette nature.

Bien qu'inscrit dans la nature humaine, l'art est toujours guidé par un choix ou un goût. Ce qui fait qu'il peut se définir comme un mode d'existence matérielle des hommes, comme une représentation de l'avenir. Abordé dans ce sens de représentation et de projection, l'art offre des orientations aux sociétés contemporaines. Dans nos sociétés africaines par exemple, les objets sont fabriqués différemment selon les localités, ce qui fait que dans le milieu dogon une jarre d'eau ne se fabrique pas de la même que dans le milieu bambara. Puisque les fabrications sont guidées par la sensibilité des localités. Dans cette perspective, l'art est considéré comme le fruit d'une volonté de l'homme qui se réalise dans le temps et selon la forme de la représentation à la fois de la nature et de la société.

L'homme dans sa diversité, en fonction du lieu où il se trouve, sent les choses différemment, ce qui fait que le sentir varie selon les localités et selon les individus. Ainsi, tant il existe une diversité du sentir, tant il existe une diversité culturelle orientée par les émotions,

selon l'inclination des sociétés. Toute société fabrique ses instruments selon une sensibilité commune. C'est pourquoi en Afrique, certains objets qui relèvent de l'artisanat comme les canaris, les charrues, bien qu'ils soient bénéfiques, appartiennent à une sensibilité commune. De ce fait, en tant que substance spirituelle universelle, l'esprit est le moteur de l'histoire et de toute évolution des hommes à travers les civilisations. Le travail et la liberté deviennent ainsi, des facteurs importants de la réalisation artistique, puisque l'homme ne crée qu'à partir du moment où il est libre. Dans La critique du jugement, Kant écrit qu'« A vrai dire on ne devrait nommer art que le produit de la liberté, c'est-à-dire d'un vouloir qui fonde ses actes sur la raison. » (E Kant, 1790, p. 124.)

Le beau sensible se manifeste surtout dans la peinture, la sculpture et la poésie et surtout la musique. Cette beauté s'adresse à la vue et à l'ouïe. Ainsi en s'occupant des plaisirs de la vue et de l'ouïe, la beauté devient la manifestation de la réalité sensible des objets dont le principe formel reste subjectif. Comprendons que la sensibilité est la réceptivité du sujet par laquelle il est possible que son état représentatif soit affecté par la présence d'un objet, d'un son ou d'une image. Dans les Ennéades Plotin écrit que « le beau est surtout dans ce qui relève de la vue, mais il est aussi dans les sonorités lorsqu'elles sont des compositions de mots et, d'une façon générale, il est dans tout ce qui a trait aux Muses » (Plotin, 2002, p. 67). Par ce passage, Plotin veut signifier qu'une attention particulière est accordée aux beautés visuelles. Il est clair qu'il reconnaît l'importance des beautés auditives, parmi les beautés auditives, la poésie occupe une place notable.

Somme toute, l'art apparaît comme la manifestation sensible de l'esprit. Il se caractérise par l'expression des émotions. La beauté sensible se manifeste à travers les œuvres d'art. La peinture, la poésie, la musique, etc permettent la manifestation sensible de l'art. La beauté sensible permet ainsi une construction de la personnalité des sujets en tant qu'elle est le lieu d'une expression de la sensibilité. La distinction ainsi opérée entre le domaine du sensible et celui de l'intelligible depuis Platon, ne consiste pas à rejeter le sensible, à l'élever au rang de la rationalité. De ce fait, nous comprenons que la

réflexion philosophique admet la complémentarité entre la raison et le sensible dans le processus de la découverte de la vérité.

2. L'art, un détachement de l'âme de la réalité sensible

La pensée sur le détachement de l'art de la réalité sensible reste l'œuvre des philosophes de l'antiquité, notamment Platon et Plotin. Rappelons que pour Platon, l'art une imitation des apparences sensibles. En abordant l'art dans cette perspective, l'artiste ne devient un créateur, mais un copiste. De ce fait, selon Platon, l'art nous trompe et nous éloigne de la réalité intelligible. Mais, il est clair qu'en se limitant à cette compréhension de l'art chez Platon, c'est méconnaître la pensée de l'auteur de la *République*, puisque la condamnation de l'art n'est pas synonyme de rejet. En réalité, Platon nous présente un art soumis à la métaphysique, à l'ontologie, à la morale et à la politique.

Dans cette perspective, l'art s'identifie à la perfection et à la purification de l'âme. Il est la vérité incarnée dans la réalité objective. Dans la pensée métaphysique de Platon, il existe un monde sensible et un monde intelligible dont la pratique artistique consiste pour le philosophe à se détacher du monde sensible pour contempler le monde intelligible. Cette opération est la seule condition pour purifier l'âme. Dans les *Ennéades* V, 8, 10, Plotin écrit que : « Tout brille dans le monde intelligible, [...] dans le monde sensible, le plus beau corps est le feu ». De ce fait, l'artiste a le devoir de s'élever petit à petit jusqu'au monde intelligible.

En vérité, dans l'antiquité, les philosophes ont attribué à l'art une fonction de stabilisation de la cité. Selon la conception platonicienne, la beauté s'inscrit dans l'éternité. Seules les choses éternelles sont belles. C'est ce que Platon laisse entendre dans le *Banquet* avec une extrême abstraction :

Beauté éternelle qui ne connaît naissance ni mort, accroissement ni diminution ; beauté qui n'est point belle en ceci, laide en cela, ni belle un jour et pas le suivant, belle sous tel rapport et sous tel autre laide, belle ici et laide ailleurs, belle pour toi et laide pour moi ; beauté qui n'apparaît point avec un visage ou des mains ou quoi que ce soit de

charnel, qui n'est pas non plus une parole ou une connaissance, pas d'avantage un être distinct, vivant au ciel ou sur la terre, ou tout autre être imaginable : mais reste en elle-même identique à elle-même éternellement, en elle-même, cependant que les choses belles y participent, mais sans que leur naissance ou leur mort ne lui enlèvent ni ne lui ajoutent rien, sans qu'elles l'altèrent en aucune façon. (Platon, 1979, p. 32.)

Il s'agit là d'une beauté abstraite qui concerne l'âme et non les sens. Ce qui fait que pour Platon, l'amour est dans l'immortalité et non dans les choses mortelles. Il réside dans l'ordre des choses, dans une unité qui exprime l'éternité et l'universalité. On pourra lire chez Doh Ludovic Fié (2018, p. 41-42) que chez Plotin que « quant aux beautés plus élevées qu'il n'est plus donné à la sensation de voir, mais que l'âme sans organe corporel voit et dont elle parle, il nous faut nous élever pour avoir la vision, en abandonnant la sensation qui se maintient au niveau de l'ici-bas ».

Dans cette perspective, la contemplation de la beauté selon Plotin, consisterait à une conversion de l'âme, puisque celle-ci doit de détacher des choses sensibles pour aller vers les choses intelligibles. Dans cette activité, l'âme est capable de voir sans les organes corporels. Nous voyons ici un rationalisme dans la manifestation de l'art où le sensible est condamné à disparaître en laissant la place à la raison. Ici, la mission de l'art serait d'amener l'homme au stade de la vérité. Il doit amener l'homme à dépasser l'opposition entre la vie et la pensée. Cette position dont la paternité peut être attribuée à Platon, laisse apparaître une dichotomie entre la raison et l'instinct, entre le sensible et l'intelligible, entre l'âme et le corps.

Dans le *Banquet* de Platon, la beauté est soumise à un mouvement ascendant où Diotime y montre comment passer de la beauté du corps à la beauté de l'âme. Dans ce mouvement du *Banquet*, la laideur de l'âme résulte de son mélange avec le corps. Chez Platon, le Bien, le Beau et le Vrai sont indissociable. De ce fait, nous comprenons que « la beauté naît des proportions et de la symétrie qui se rencontre entre les parties corporelles et matérielles. La grâce s'engendre de

l'uniformité des mouvements intérieurs causés par les affections et les sentiments de l'âme » (Marc Jiménez, 1997, p. 65-66.). Soumise à la métaphysique, à la morale et à la politique, la beauté dans la philosophie antique serait une construction d'ordre non seulement chez l'individu mais aussi dans la sphère collective.

Le sensible étant quelque chose de confus et d'obscur, il ne peut nous permettre d'accéder à la vérité. Après l'antiquité, cette position se dégage dans la philosophie cartésienne, qui considère le sensible comme une gnoséologie inférieure, comme le reflet dégradé de l'image réelle de la réalité. Le XVII^e siècle considéré comme le siècle de la « raison triomphante. » (Marc Jiménez, 1997, p. 53.), propose à vrai dire d'écarter la sensibilité au profit de la raison. Il s'agit d'un dogmatisme froid qui conçoit la raison comme le seul moyen d'arriver à la vérité.

En analysant cette voie, nous comprenons que le sujet cartésien s'affirme difficilement comme un sujet esthétique, puisqu'en écartant l'imagination, la fantaisie, le sentiment, le goût, celui-ci entre en conflit avec l'art présenté dans la sensibilité. Malgré cette opposition du sensible et de l'intelligible chez Descartes, l'influence du cartésianisme sur les théories de l'art reste notoire, puisque pour celui-ci,

La réflexion esthétique commence dès lors qu'il est possible d'établir un rapport entre ce qui est agréable aux sens et ce qui plaît à l'âme, entre le plaisir sensible et le plaisir intelligible, autrement dit, entre la perception et le jugement, ou bien, pour rester dans l'univers cartésien, entre le corps et l'âme. Marc Jimenez, (1997, p. 56).

Cette position cartésienne a alimenté des controverses artistiques de son siècle. La question du goût ou de génie humain a intéressé des penseurs comme Nicolas Poussin, comme Félibien. Dans la perspective cartésienne, la beauté d'une chose serait l'accord de cette chose avec elle-même. La beauté fait allusion ainsi à un objet qui a une unité interne parfaite, un objet sensible qui est en accord avec l'âme. En vérité, il s'agit d'un dépassement de l'art du sensible vers l'art rationnel. L'émotion esthétique doit aboutir à une

contemplation de la vérité dans un processus d'élévation de l'esprit, dans une « convenance rationnelle. » (Marc Jimenez, 1997, p. 49).

3. La beauté artistique comme produit de l'activité de l'esprit

Il existe deux sortes de beauté : la beauté naturelle et la beauté artistique. La beauté naturelle est la beauté que la nature elle-même nous offre indépendamment de l'intervention des mains de l'homme. La nature nous offre des fleurs qui émerveillent notre sensibilité, il est possible de rencontrer des choses belles sans qu'elles soient les produits de l'ingéniosité humaine.

Dans *La critique de la faculté de juger*, Kant établit une distinction entre beauté naturelle et beauté artistique avec une formule plus claire, « une beauté naturelle est une belle chose ; la beauté artistique est une belle représentation d'une chose » E Kant, (1993, p. 209.) La compréhension qui en découle est que :

Afin de juger une beauté naturelle comme telle, il n'est pas nécessaire que je possède au préalable un concept de ce que doit être en tant que chose, en d'autres termes il ne m'est pas nécessaire de connaître la finalité matérielle (la fin), mais au contraire la simple forme sans connaissance de la fin, plaît pour elle-même dans le jugement. Mais quand l'objet est donné comme un produit de l'art et doit être déclaré beau comme tel, il faut, puisque l'art suppose toujours une fin dans la cause, (et en sa causalité), qu'un concept de ce que la chose doit être soit préalablement mis au fondement, et puisque l'harmonie du divers en une chose avec une destination interne de celle-ci en tant que fin constitue la perfection de la chose, il faut dans le jugement sur la beauté artistique tenir compte en même temps de la perfection de la chose, alors qu'il n'en est pas du tout question dans la beauté naturelle. (E Kant, 1993, p. 209-210).

Ce passage vient signifier que la beauté artistique quant à elle, résulte de l'intervention humaine sur la nature. Elle est la beauté née de l'esprit. Elle est le résultat d'une création de l'esprit, du déploiement de l'esprit sur la nature. Pour Marc Jimenez, (1997, p. 145), la beauté artistique est la beauté qui « représente le libre jeu de

l'imagination et de l'entendement » de l'homme. L'artiste est doté d'un don inné, un talent qui sort de l'ordinaire, qui lui permette d'être référence, puisqu'il doit disposer du « théâtre sur lequel apparaît l'esprit » (Hegel, 2011, p. 27). Ce passage de Hegel vient signifier que l'art est toujours le résultat de l'action d'un talent, la manifestation d'une intelligence. Dans son ouvrage intitulé, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Henri Bergson (2011, p.10) écrit, « la nature procède par suggestion comme l'art, mais ne dispose pas de rythme ».

Par ce passage, Henri Bergson veut comparer les beautés de la nature à celles de l'action humaine. Pour lui, la nature laisse apparaître à chaque fois une seule beauté, pouvoir apporter de changement. Par exemple, un arbre donne les mêmes fleurs avec les mêmes couleurs chaque année, alors qu'un peintre a toujours eu la possibilité d'améliorer ses produits en apportant une constante amélioration à chaque fois qu'il le désire. De ce fait, nous pouvons dire que l'œuvre d'art reste l'expression d'une singularité. Cette perspective a été surtout développée par M Savadogo (2007, p. 14) dans son ouvrage intitulé, *Esquisse d'une théorie de la création*, lorsqu'il écrit que, « l'œuvre apparaît singulière parce que son auteur lui-même la veut singulière ». Pour cet auteur, c'est à partir de la création artistique que les individualités s'expriment, que les talents se distinguent les uns des autres.

La pensée hégélienne est indicative, rappelons que pour Hegel, la beauté artistique est considérée comme l'expression de la supériorité de l'esprit sur la nature, du spirituel sur le naturel. C'est pourquoi chez Hegel, la beauté naturelle est exclue de l'esthétique hégélienne en tant que beauté réelle. Ivan Gobry (2003, p. 34) soutient cette vision de Hegel lorsqu'il affirme que « c'est l'esprit qui, transcendant à la nature, lui fait inventer ce qui n'est pas nature ». Le sujet et l'objet étant les éléments de l'art, l'on peut parler d'une dialectique dans le processus de la fabrication. Le sujet conscient prend un objet, il le modèle grâce à son esprit et selon son goût. De ce fait, la beauté en tant que beauté artistique est le résultat d'une convergence de la vérité et de la volonté reconnue comme inclination du sujet-artiste.

Théodor Adorno (1995, p. 233), aborde la question de l'art avec la même perspective lorsqu'il affirme que l'art est « le bras plongé » de l'artiste, c'est-à-dire, une œuvre artistique est toujours le résultat à la fois des mains et de l'esprit de l'artiste exprimé avec la volonté de celle-ci. Pour Hegel, tout ce qui naît de l'esprit est toujours supérieur au plus beau produit de la nature, puisque la production de l'esprit est doublement née dans la mesure où elle est à la fois produite par la nature et par l'esprit réalisé sous forme de raison subjective. Pour Hegel,

La supériorité de l'esprit et de sa beauté artistique face à la nature n'est pas seulement relative ; au contraire seul l'esprit est l'être véritable qui comprend tout en soi, si bien que le beau n'est véritablement qu'autant qu'il participe de cette supériorité et qu'il est créé par elle. En ce sens, la beauté naturelle n'apparaît que comme un reflet de la beauté qui appartient à l'esprit comme une beauté imparfaite. (Hegel, 2011, p. 52.)

Le monde de l'art est plus vrai que celui de la nature et de l'histoire. Puisque c'est dans le monde de l'art que l'esprit se manifeste. C'est pourquoi pour Hegel, c'est par la réalité extérieure et les formes qui déterminent une œuvre d'art, mais c'est le fait d'être le produit de l'esprit qui la définit et la caractérise. L'art donne l'occasion à l'esprit de penser ce qu'est la spiritualité. Il permet à l'esprit de prendre conscience de sa capacité à dominer la nature, à transformer une matière. Ayant cette capacité de vaincre toutes les oppressions de la nature, l'esprit peut s'affirmer dans toute sa liberté.

Somme toute, pour Hegel, l'art tient le milieu entre la perception sensible et l'abstraction rationnelle. Par son côté créatif et imaginatif, l'artiste exprime sa sensibilité. En revanche par son esprit d'abstraction, il exprime sa rationalité. C'est grâce à cette rationalité que l'humanité se distingue de l'animalité. Ivan Gobry, (2003, p.26.) écrit que ce qu'on appelle l'art, n'a qu'un seul mobile, il indique à l'homme « qu'il n'est pas seulement un être qui mange, qui boit, qui dort, qui combat, qui se déplace, mais un sujet spirituel, qui sait si bien s'élever au-dessus des exigences de l'organisme, et qui souffrirait d'une certaine honte de se trouver soudain semblable à

l'animal ». Il s'agit de dire que « l'opération artistique révèle à l'homme son essence spirituelle ; elle lui fait prendre conscience de sa capacité démiurgique » Ivan Gobry (2003, p. 30.) de sorte qu'on puisse dire que parmi toutes les créations de l'esprit, l'art occupe un statut exceptionnel par le fait qu'il engage toutes les puissances intérieures dans le processus de la production.

4. La beauté à la fois dans les sens et dans l'esprit

Jusque-là l'art est pensé par la philosophie comme le produit d'une manifestation des sens et de l'esprit. Dans l'antiquité par exemple, Plotin avait fait une hiérarchie des beautés après avoir défini le beau comme ce qui relève de la vue et des sonorités, et donc à première vue, la beauté dans la pensée plotinienne passe d'abord par les sens avant d'arriver à l'âme. En réalité, elle est le produit d'une dialectique ascendante qui vise comme finalité, la purification de l'âme. Mais, Doh Ludovic Fié (2018, p. 39) nous rappelle que Plotin lui-même doit cette pensée à Platon qui, dans le *Timée* nous dira que « Les yeux y sont, en effet, parmi les instruments servant à toutes les précisions de l'âme ».

Pour Plotin, parmi les beautés sensibles, celles qui viennent de la vue se posent au premier plan, mais les beautés auditives sont également bien appréciées. Doh Ludovic Fié (2018, p. 39.) affirme que chez Plotin, « si le fait de toucher, de sentir et de goûter nous procure des sensations de plaisir, c'est bien de faire voir les couleurs, d'entendre des sonorités et mélodies qui peut conduire au beau ».

Merleau-Ponty, avant sa mort publia un livre intitulé : *L'œil et l'esprit*, dans lequel il interroge la vision. Le texte de cet auteur parle de la vision en tant que d'abord qu'elle se fasse par les yeux et intimement liée au corps explorateur de celui qui voit. Il affirme que la vision est liée à un projet moteur qui met fin à l'opposition sujet/objet. Pour Merleau-Ponty, le voyant et le visible sont de même étoffe. L'œil ne peut voir que ce que le corps est disposé à voir. Le voyant ne vient pas d'ailleurs, il n'a pas à être d'une autre nature pour éclairer à lui-même un réel obscur.

La thèse de Merleau-Ponty prend le contrepied de la théorie platonicienne de la *suggéneia*. Rappelons-le, chez Platon, la représentation est le pouvoir d'une âme qui a une commune convenance avec les choses d'en Haut qui ne sont pas d'ici. Pour Platon, comme l'on peut comprendre dans la *République*, un objet ne peut exister que par trois degrés : le premier degré est l'idée absolue du lit dans le monde intelligible, le deuxième degré est l'idée du lit inscrite dans la matière, et le dernier degré qui s'éloigne du réel est l'image artificielle du lit. Le *Phédon* nous en dit plus sur cette thèse. En réalité, le *Phédon* comprend deux parties essentielles : une constatation et une déduction. La constatation qui, d'abord s'appuie sur l'expérience ou sur le connu, et une déduction de la réalité ontologique première en soi reflétée pour nous dans l'expérience.

La rencontre et la séparation de l'œil en tant qu'un organe du sensible et l'âme en tant qu'organe du connaître se fait jour dans toutes les œuvres de Platon. Pour l'auteur du *Phédon*, rappelons-le, la connaissance humaine se fonde sur deux objets distincts : d'abord, la chose sensible directement perçue ou sentie, réalité sentie parce que tout le corps participe à la sensation. Ensuite, la notion intelligible connue par la réminiscence. De ce constat naît la pensée que les Idées existent déjà et constituent l'origine ontologique de la réminiscence.

Il ressort que pour la compréhension de l'art en tant qu'objet des sens et de l'esprit, la perspective platonicienne nous sert sur un double plan : d'abord, Platon pense que l'objet esthétique en tant objet de la sensibilité est perçue et apprécié dans son apparence par les sens. Ensuite, il montre qu'il appartient à la raison de trouver par le moyen de la contemplation, la vraie formule de l'arrangement des éléments de cet objet saisi dans apparence par les sens. En clair, Platon ne rejette pas carrément les sens dans le processus de la contemplation esthétique, mais il pense ceux-ci ne servent que des provisions à l'âme intelligible.

Rappelons également que Kant est le penseur qui a le plus pensé à l'articulation de la production de l'entendement et le plaisir que la beauté procure à l'homme. Hegel nous apprend que « Kant a en effet magistralement délimité l'en soi de la beauté en précisant que le

plaisir qu'elle suscite doit être dénué de tout intérêt ; il a aussi envisagé de la façon générale la forme sous laquelle elle nous touche en marquant qu'elle est objet de satisfaction universelle » Hegel, (2011, p. 32).

En vérité, présenter l'art comme un produit de l'esprit reviendrait à dire que toute production esthétique émane d'un déploiement de l'esprit. En fait, la création artistique obéit à un désir en projet dans la mesure où elle est une aspiration vers ce qui nous manque, un vide intérieur que nous cherchons à remplir. La réussite de ce projet aboutit à la réalisation de l'œuvre d'art qui est toujours la production de l'esprit. De ce fait, lorsque nous abordons la production artistique dans cette perspective, nous comprenons que l'art n'a d'existence que par l'esprit et pour la satisfaction de celui-ci. De ce fait, il faut dire que « le but de l'art, son besoin originel, c'est de produire aux regards une conception née de l'esprit, de la manifester comme son œuvre propre. » (Hegel, 2011, p. 32.).

Somme toute, parler de l'art à la fois dans les sens et dans l'esprit, c'est dire que seule la création artistique peut rendre le réel visible en réel lumineux par le canal d'une participation active de l'esprit. Ce qui fait que par des méthodes, des techniques et des procédés, l'artiste transpose ses désirs, ses sentiments et ses émotions dans une forme matérielle touchable, visible et manipulable.

Conclusion

L'art n'existe que lorsque l'esprit transcende la nature, que lorsque l'esprit se déploie dans la matière. A la différence des autres êtres de la nature, l'homme porte en lui une âme démiurgique capable de transformer les objets naturels en objets de contemplation. Dans le *Timée* par exemple, Platon nous apprend que l'âme humaine porte en elle-même une partie divine héritée du démiurge créateur. Dans cette perspective, la création pour le sujet-humain s'inscrit dans une logique de reconquête du monde des essences à partir duquel celui-ci peut atteindre les vérités éternelles. De ce fait, deux réalités peuvent être attribuées à la pensée esthétique de l'antiquité : d'abord, l'œuvre d'art est considéré comme un

produit de l'esprit humain. Ensuite, la pensée antique soumet l'art à l'ontologie, à la métaphysique, à la morale et à la politique.

La remarque frappante de la pensée esthétique moderne et contemporaine reste l'expression de la supériorité de la beauté artistique, et donc une transcendance de l'esprit humain. La pensée esthétique moderne et contemporaine, animée par Kant, Heidegger, Hegel, Théodor Adorno, Ivan Gobry, etc., ces penseurs affirment tous que la vraie beauté ne peut naître que de l'esprit. Le rôle de l'art est d'indiquer à l'homme qu'il est un être spirituel et que sa vie ne peut avoir son vrai sens que lorsqu'elle se place dans la créativité, que lorsque son esprit transcende la nature.

En vérité, l'art ne commence que lorsque l'esprit transcende la nature, pour utiliser la formule de Francis Bacon, il ne commence que lorsque l'homme s'ajoute à la nature, que lorsque le désir de créer qui existe dans l'esprit se manifeste dans une matière. Ce qui signifie que l'œuvre d'art est le produit d'une convergence de l'esprit, de la vérité et de la volonté. Puisque dans la fabrication, l'esprit humain adopte une position, il se déploie selon un point de vue de la création lui permettant de construire l'œuvre d'art selon sa volonté. Dans cette perspective, nous pouvons affirmer que l'art reste la volonté imprimée dans la matière, une volonté guidée par le talent et le génie.

Bibliographie

- ADORNO Théodor, 1996, *Théorie esthétique*, Trad. De l'allemand par M. Jimenez, Paris, Klincksieck.
- ARISTOTE, 2014, *Œuvres complètes*, Paris, Flammarion.
- BAYER Raymond, 1961, *L'histoire de l'esthétique*, Paris, A. Colin.
- BOURDIEU Pierre, 1992, *Les règles de l'art, Genèse et structure du champ littéraire*, Paris Seuil.
- CAUQUELIN Anne, 2018, *L'art moderne*, Paris, PUF.
- DOH Ludovic Fié, 2018, *La pensée du beau chez Plotin*, Paris, L'Harmattan.
- FELIBIEN André, 2021, *Peinture et philosophie*, Trad par Marc Launay, Paris Cerf.
- FREUD Sigmund, 1952, *Gesammelle Werke*, Paris, Payot.

- GOBRY Ivan, 2003, *Le sens de la beauté*, Paris, Table ronde.
- HEGEL G.W. Friedrich, 2011, *Esthétique*, Paris, Librairie générale française.
- HUBERMAN Didi Georges, 1990, *Devant l'image*, Paris, éditions Minuit.
- JIMENEZ Marc, 2017, *Adorno et la modernité, vers une esthétique négative*, Paris, Klincksieck.
- JIMENEZ Marc, 2004, *L'esthétique contemporaine*, Paris, Klincksieck.
- JIMENEZ Marc, 2005, *La querelle de l'art contemporain*, Paris, Gallimard.
- KANT Emmanuel, 1951, *Critique du jugement*, traduit de J Gibelin, Paris, J vrin.
- MATHIEU Kassler, 1998, *L'Esthétique de Nietzsche*, Paris, P U F.
- MERLEAU-PONTY Maurice, 1964, *Le visible et l'invisible*, Paris, Gallimard.
- MICHAUD Yves, 1997, *La crise de l'art contemporain*, Paris, PUF.
- OTAYEK René, 1986, *La politique africaine de la Lybie*, Paris, Karthala.
- PLATON, (2008), *Œuvres complètes*, Paris, Flammarion.
- PLOTIN, 2002, *Traité I 6*, présentés, traduits et annotés par Luc Brisson et Jean-François Pradeau, Paris, GF Flammarion.
- SAVADOGO Mahamadé, *Esquisse d'une théorie de la création*, Presses universitaires de Namur, 2005.